

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 656 977 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
17.05.2006 Bulletin 2006/20

(51) Int Cl.:
A63H 33/18 (2006.01) A63F 9/02 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **05292289.5**

(22) Date de dépôt: **28.10.2005**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK YU

(71) Demandeur: **Gabirot, Jean**
75010 Paris (FR)

(72) Inventeur: **Gabirot, Jean**
75010 Paris (FR)

(30) Priorité: **04.11.2004 FR 0411731**

Remarques:

Revendications modifiées conformément à la règle
86 (2) CBE.

(54) **Lance-élastique à effet boomerang**

(57) Le lanceur d'élastique à effet boomerang est un jouet qui permet de lancer un élastique à plusieurs mètres en lui imprimant un effet de rotation rétrograde. L'élastique, en touchant le sol, revient alors vers son point de lancement en roulant sur sa tranche. Ce dispositif permet

de rendre accessible aux enfants un effet produit par certains jongleurs ou illusionnistes et qui est difficile à réaliser uniquement avec ses doigts.

EP 1 656 977 A1

Description

[0001] La présente invention concerne un dispositif ayant pour objectif de lancer un bracelet élastique avec un effet rétrograde de façon à ce qu'il revienne en roulant sur le sol au moins jusqu'à son point de lancement.

[0002] La technique manuelle qui permet d'obtenir cet effet a été décrite dans quelques rares revues américaines des années 75-80. Il est en effet possible d'obtenir le même résultat que celui obtenu par le lanceur à effet boomerang moyennant un entraînement long et difficile et inaccessible aux enfants, la position des doigts nécessitant une musculature d'adulte.

[0003] Cette invention a une vocation ludique. Grâce au lanceur, un enfant peut facilement produire cet effet surprenant. Ce lanceur est composé de la manière suivante.

[0004] Il s'agit d'un corps à surface plane (1), dont la taille est en rapport avec le bracelet élastique utilisé. A titre d'exemple, pour un élastique de 50mm (longueur de l'élastique mis à plat et détendu) le support d'élastique est un demi cercle de 50mm de diamètre.

[0005] Un système de préhension : deux petites oreilles(2) fixée de chaque côté du support permet de pouvoir maintenir le lanceur.

[0006] Il permet également de viser et de rechercher le meilleur angle pour obtenir l'effet désiré.

La mise en place de l'élastique (3) s'effectue de la manière suivante :

1) On doit tendre au maximum l'élastique et le mettre dans la gorge du support. Il est indispensable que l'élastique soit tendu au maximum sur toute la longueur de son circuit, excepté entre le point B et C, sur l'un des deux côtés.

2) En déclenchant l'élastique au point A avec son pouce l'élastique est propulsé à environ 5 ou 6 mètres et est animé d'un effet de rotation rétrograde. En touchant le sol, il revient alors vers son point de lancement en roulant sur sa tranche.

Les dessins annexés illustrent l'invention.

La figure 1 représente une vue de face

La figure 2 représente la mise en place de l'élastique au point A

La figure 3 représente une vue de ¾.

La figure 4 représente un détail de la gorge au point C

[0007] Ce dispositif à objectif ludique, caractérisé par un support en plastique, permet le lancement d'un bracelet élastique à plusieurs mètres.

[0008] Le support d'élastique doit avoir une forme de demi-cercle (ou parabolique) entre les points A et B. Le rapport entre les points A, B et C est en relation avec la taille de l'élastique.

[0009] Le déclenchement de l'élastique se fait avec le pouce, au point A.

[0010] Les « oreilles » (2) placées sur les côtés ser-

vent pour faciliter la préhension de l'objet, mais également de repères pour trouver la bonne inclinaison en fonction de l'effet recherché. Elles peuvent être réglables.

[0011] Une petite gorge sur la tranche de la partie circulaire, ainsi que de petites « ailettes » au point A et C facilitent la mise en place de l'élastique.

Revendications

1. Dispositif à objectif ludique, **caractérisé par** un support en plastique, permettant le lancement d'un bracelet élastique à plusieurs mètres en lui imprimant un effet de rotation rétrograde de façon à ce qu'il revienne en roulant sur sa tranche vers son point de lancement, ledit support d'élastique doit avoir une forme de demi-cercle (ou parabolique) entre des points A et B. Le rapport entre les points A, B et C est en relation avec la taille de l'élastique.

2. Dispositif selon la revendication 1 **caractérisé en ce qu'il** sert de support publicitaire.

3. Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 ou 2 **caractérisé en ce qu'il** comporte des moyens aptes à permettre le déclenchement de l'élastique par le pouce, au point A.

4. Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 à 3 **caractérisé en ce que** des « oreilles » (2) sont placées sur les côtés pour faciliter la préhension de l'objet, elles servent également de repères pour trouver la bonne inclinaison en fonction de l'effet recherché.

5. Dispositif selon la revendications 4 **caractérisé en ce que** lesdites oreilles sont réglables.

6. Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 **caractérisé en qu'il** comporte une petite gorge sur la tranche de la partie circulaire, ainsi que de petites « ailettes » au point A et C pour faciliter la mise en place de l'élastique.

Revendications modifiées conformément à la règle 86(2) CBE.

1. Dispositif à objectif ludique, **caractérisé par** un support d'élastique, ayant pour but de maintenir un élastique sous une tension particulière. Cette tension particulière, après le déclenchement de l'élastique avec le pouce au point A, propulse l'élastique à quelques mètres en lui donnant un effet de rotation rétrograde de façon à ce qu'il revienne en roulant sur sa tranche, sur le sol, vers son point de lancement.

L'élastique est une partie du dispositif.
Pour obtenir l'effet rétrograde, l'élastique doit être tendu au maximum, sur toute sa longueur, sauf entre le point B et C, sur un des deux cotés du support d'élastique.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

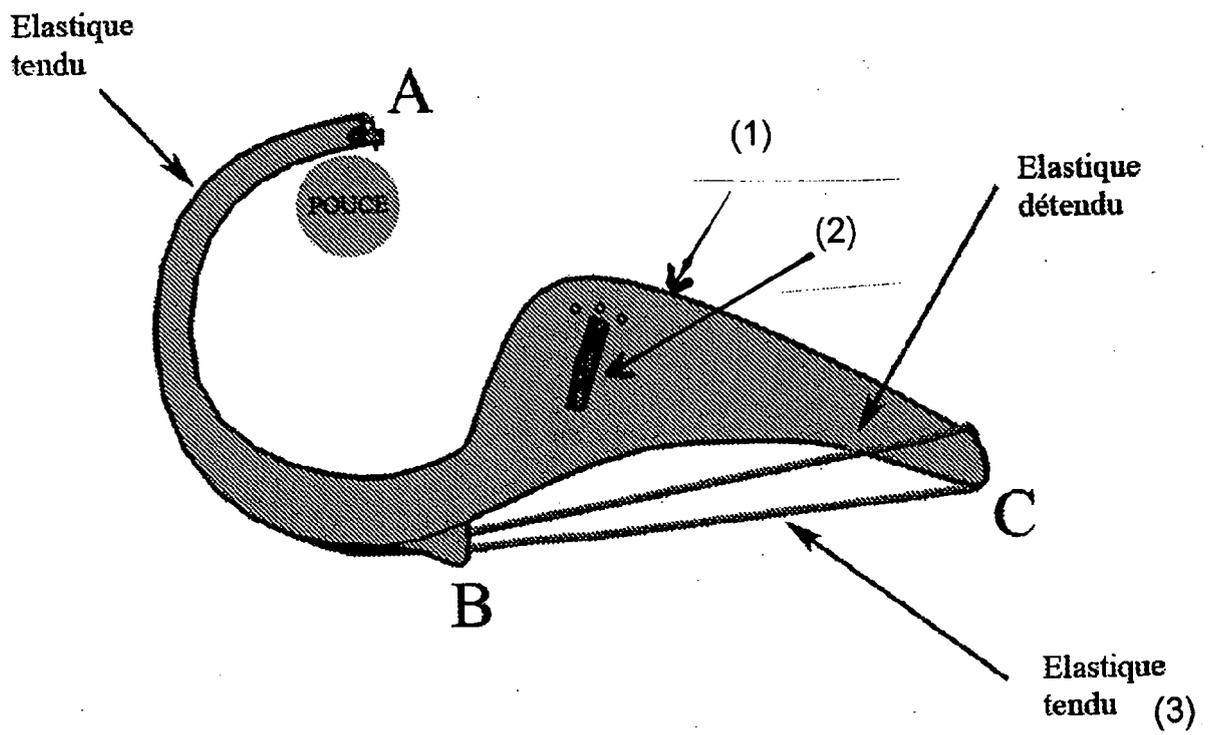


FIG 1

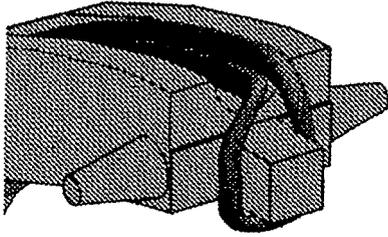


FIG 2

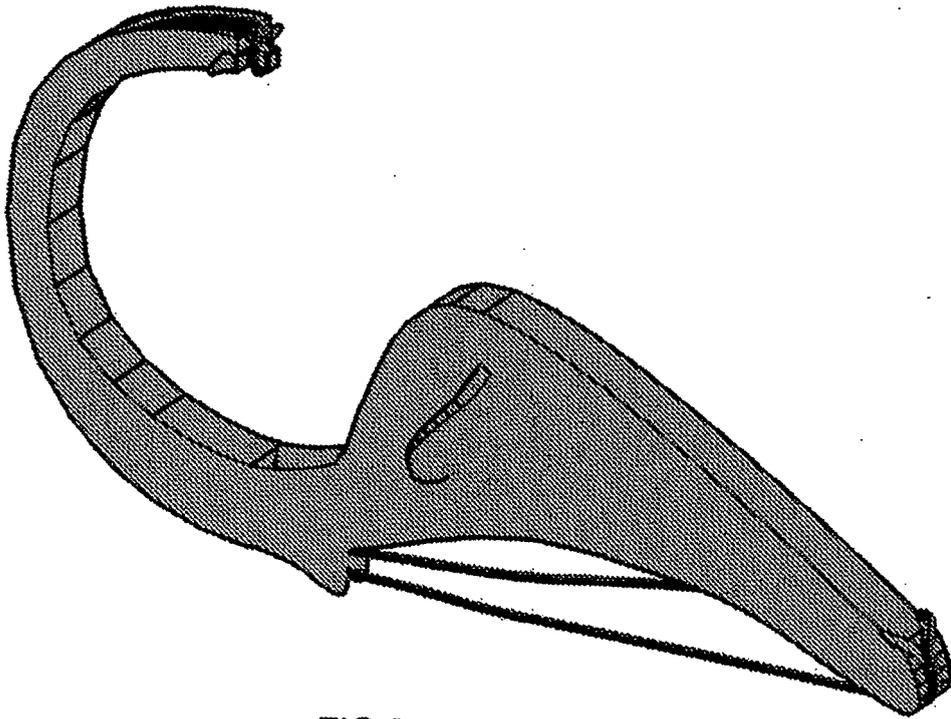


FIG 3

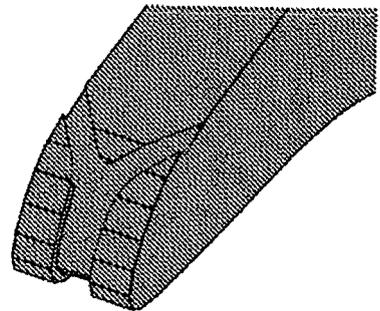


FIG 4



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	US 5 088 469 A (HARGRAVE ET AL) 18 février 1992 (1992-02-18) * abrégé; figures * -----	1	A63H33/18 A63F9/02
A	US 3 965 882 A (EHRENS ET AL) 29 juin 1976 (1976-06-29) * abrégé; figures * -----	1	
A	US 101 382 A (CHARLES ROBINSON) 29 mars 1870 (1870-03-29) * figures * -----	1	
A	US 1 626 892 A (TIDWELL WILLIAM A) 3 mai 1927 (1927-05-03) * figures * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A63H A63F
2 Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 18 janvier 2006	Examineur Turmo Peruga, R
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 05 29 2289

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

18-01-2006

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5088469	A	18-02-1992	AUCUN	
US 3965882	A	29-06-1976	AUCUN	
US 101382	A		AUCUN	
US 1626892	A	03-05-1927	AUCUN	

EPC FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82